

Coronavirus: des élus locaux s'opposent à une réouverture des écoles le 11 mai

Montpellier, 16 avr. 2020 (AFP) -

Plusieurs élus locaux ont fait part de leur volonté de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai prochain, comme a annoncé l'envisager Emmanuel Macron lors de son allocution de lundi, le maire de Montpellier qualifiant par exemple cette perspective de "déraisonnable".

"Le risque est pour nous trop important. Comment faire avec les parents qui amènent les enfants à l'école? Comment faire avec les enseignants? Comment gérer la cuisine centrale?", s'interroge auprès de l'AFP l'élu DVG Philippe Saurel. "On entend tout et son contraire de la part des autorités. Dans cette épidémie, une partie n'est pas connue et échappe à la connaissance scientifique. La priorité doit d'abord être donnée à la maîtrise de l'épidémie. La réouverture des crèches et des écoles est déraisonnable", estime-t-il.

Mercredi, l'Association des maires de France a réclamé aux autorités "un plan de déconfinement précis au niveau national", en ce qui concerne notamment les écoles et les masques, après les annonces d'Emmanuel Macron lundi.

"Je ne peux, légalement, pas décider de la fermeture des écoles comme des bureaux de vote", reconnaît Philippe Saurel, qui s'était déjà opposé à la tenue du premier tour des municipales, mais "ces sujets ne me sont pas inconnus".

Chirurgien dentiste de profession, président du conseil de surveillance du CHU de Montpellier, Philippe Saurel affirme être titulaire du même certificat de bactériologie et virologie que le professeur marseillais Didier Raoult "obtenu en 1982 à la faculté de Montpellier".

Samedi, il plaidera pour une non-réouverture des écoles lors de la prochaine réunion de l'association France urbaine, qui rassemble les maires des grandes villes et les présidents des métropoles: "Sur la santé, il m'arrive d'être écouté. Je suis le seul maire d'une grande ville à être issu du secteur médical".

Le président nationaliste de l'assemblée de Corse Jean-Guy Talamoni a de son côté fait part de son "étonnement" après l'annonce d'Emmanuel Macron et estime qu'"il appartiendra aux pouvoirs publics corses et aux syndicats et organisations insulaires, et à eux seuls, de définir la stratégie de levée du confinement".

Même tonalité à Villeneuve-Loubet, dans les Alpes-Maritimes, où la municipalité prévoit de n'accueillir "aucun des enfants qui lui seraient confiés dans ses locaux tant que cela présentera un risque sanitaire pour eux comme pour les agents municipaux qui y travaillent", précise le maire, Lionnel Lucas (LR) dans un courrier adressé aux habitants. "En tout état de cause il ne saurait être question de proposer une restauration collective, lieu de promiscuité par excellence", ajoute-t-il.

ysp/mdm/cbn

Afp le 16 avr. 20 à 13 23.